



Section du Bassin minier

## Pour une santé de proximité et de qualité

### Augmenter le *numerus clausus* !

Lors de la visite de Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, le problème de la pénurie de médecins a été évoqué mais sans jamais aller au fond des causes de cette pénurie.

La pénurie de médecins est très préoccupante, avec le départ de plusieurs médecins il est de plus en plus difficile d'en trouver des nouveaux. Cette situation ira s'aggraver avec des nouveaux départs. Pourquoi cette pénurie ? Avec des différences dans la répartition des médecins sur le territoire national, cette pénurie était prévisible en sachant qu'il faut au moins 10 ans pour former un médecin ! En effet l'introduction du *numerus clausus* (nombre d'admis en deuxième année de médecine, fixé par le gouvernement) et sa diminution drastique a conduit à la situation d'aujourd'hui: le nombre de médecins formés n'est pas suffisant pour répondre aux besoins de la population. En 1971-1972 ce nombre était de **8.588**, ensuite il a diminué progressivement jusqu'à **3.500** en 1992-1993, pour remonter progressivement à **7.646** en 2015-2016. Seulement 20 % des étudiants de PACES (première année commune aux études de santé) passent en deuxième année, toutes filières (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) confondues.

Selon le docteur Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, 40.000 médecins, soit un sur cinq exerçant en France, ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Le barrage à l'entrée des études oblige de nombreux jeunes à partir à l'étranger, notamment en Roumanie. Cette situation entraîne une hausse continue de la fréquentation des services d'urgence.

Il est donc impératif d'augmenter d'une manière significative le *numerus clausus* et faciliter les formations des jeunes étudiants en médecine.

Montceau-les-Mines, le 4 septembre 2016